SIDBEC

RAPPORT ANNUEL 1985

SIDBEC

SON OBJET

« ... poursuivre l'exploitation d'un complexe sidérurgique, seule ou avec des partenaires, dans le but d'assurer, dans des conditions de rentabilité, la consolidation et l'expansion de ses opérations, de telle sorte que soit encouragé le développement d'entreprises industrielles consommatrices d'acier au Québec ».

(Loi n° 73, sanctionnée le 21 décembre 1979 par l'Assemblée nationale du Québec)

SES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

Sidbec-Dosco Inc., Sidbec-Feruni Inc. et Sidbec International Inc.

SA FILIALE EN COPARTICIPATION

Sidbec possède 50,1 % du capital-actions de Sidbec-Normines Inc., une société minière en coparticipation. Celle-ci a mis fin à ses opérations en décembre 1984 en fermant ses installations minières du lac Fire et du lac Jeannine et en louant son usine de bouletage de Port-Cartier à La Compagnie Minière Québec Cartier.

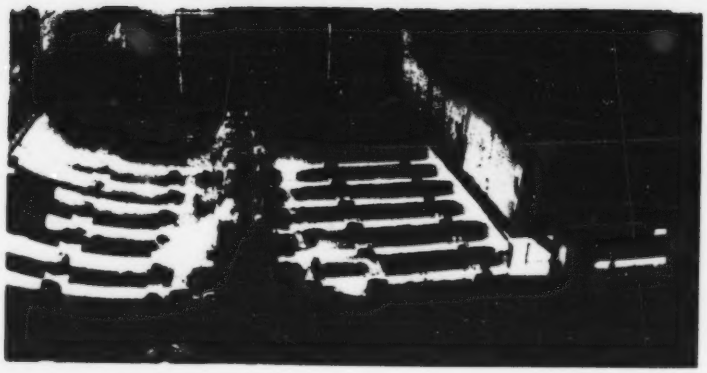

SES INSTALLATIONS

Complexe de Contrecoeur
Équipements :
- usine de réduction comprenant deux modules
- quatre fours électriques à arc
- deux machines de coulée continue à billettes
- une machine de coulée continue à brames
- un laminoir à chaud et un laminoir à froid
- un laminoir à fil machine et barres

Capacité :
- 1 300 000 tonnes de préréduit
- 1 200 000 tonnes d'acier primaire

Complexe de Montréal
Équipements :
- un four électrique à arc
- une machine de coulée continue à billettes
- un laminoir à fers marchands
- boulonnerie, clouterie
- tréfilerie
- tuberie

Capacité : 250 000 tonnes de produits finis

Usine de Longueuil
Équipement :
- un laminoir à fers marchands

Capacité : 320 000 tonnes de produits finis

Usine d'Etobicoke
Équipements :
- tréfilerie
- clouterie

Capacité : 62 000 tonnes de produits finis

SES PRODUITS

Tôles et tubes :
- tôles et feuillards laminés à chaud et décapés
- tôles et feuillards laminés à froid
- feuillard pour tubes
- tubes, manchons et mamelons

Barres et profilés :
- barres : plats, ronds, carrés et barres de qualité spéciale
- profilés : profilés en U, cornières et autres profilés
- barres d'armature

Fil machine et produits dérivés :
- fil machine
- fil : gros et fin, clair, galvanisé ou recuit, en acier doux et dur
- clous
- boulons

Demi-produits :
- billettes
- brames

SON SIÈGE SOCIAL

300, rue Léo-Pariseau
Montréal (Québec)
H2W 2S7

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 1985 a été, dans son ensemble, relativement porteuse d'encouragement pour Sidbec. Nous avons enregistré une perte avant éléments extraordinaires de 15 005 000 $ pour l'année, en regard d'une perte de 98 552 000 $ en 1984. Les postes extraordinaires, dont une radiation d'actifs de 35 M$ pour l'aciérie de Longueuil, fermée depuis 1982, et le petit module de réduction directe au complexe de Contrecoeur, portent la perte totale à 51 087 000 $.

Les ventes ont enregistré une augmentation de 6,7 % et les livraisons accusent un bond de 5,7 % par rapport à l'année précédente.

L'année qui se termine marque un tournant dans l'histoire de Sidbec, puisque l'entreprise, pour la première fois depuis 1978, a pu établir ses prévisions sans le spectre financier du lourd fardeau de son implication dans le secteur des activités minières.

L'abandon des activités de la filiale en coparticipation, Sidbec-Normines Inc., nous a permis d'envisager la présente année avec un certain optimisme et de motiver nos employés autour d'objectifs sur lesquels ils avaient une certaine emprise.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

L'abandon du concept de sidérurgie intégrée a ainsi fourni l'occasion à la direction de situer l'entreprise dans une nouvelle perspective. Plutôt qu'un grand complexe sidérurgique, Sidbec se voit comme une mini-usine oeuvrant à la fois dans le secteur des produits plats et des produits longs et desservant un marché régional.

Dans un marché très concurrentiel, la notion de profit prend pour l'entreprise une dimension plus importante et plus réaliste que jamais.

Notre marché régional est orienté essentiellement vers le Québec, l'Ontario, les provinces maritimes et le nord-est des États-Unis.

Cette nouvelle orientation que nous avons voulu imprimer à Sidbec est le résultat d'un examen en profondeur de la situation de l'entreprise par la direction avec l'appui d'un comité *ad hoc* du Conseil d'administration. Elle s'inscrit de plus dans la perspective des nouvelles tendances que nous décelons dans l'industrie de l'acier, plus axée sur un double effort de restructuration et de modernisation. Nous croyons que l'avenir dans le domaine de la sidérurgie est fondé sur l'innovation, la productivité, la qualité, le service à la clientèle et la flexibilité.

En avril 1985, le Conseil d'administration a approuvé une stratégie d'entreprise qui comportait essentiellement deux objectifs : atteindre la rentabilité à brève échéance et permettre à la filiale d'exploitation, Sidbec-Dosco Inc., de s'autofinancer, c'est-à-dire de vivre sans l'aide de son actionnaire. Cette stratégie d'entreprise fut ensuite discutée au niveau d'un comité tripartite, formé de la direction de Sidbec, de représentants du gouvernement et du Syndicat des Métallos.

Un train de mesures appropriées ont été mises en application dont les plus importantes sont :

- La signature, au printemps 1985 et pour une durée de trois ans, d'une convention collective de travail avec le Syndicat des Métallos, sans augmentation de salaire autre que le maintien de la clause d'augmentation du coût de la vie.
- La rationalisation du mix de produits, c'est-à-dire l'orientation des efforts vers les secteurs les plus rentables. Nous avons ainsi augmenté la capacité de production des tôles laminées à froid de 45 %, développé le marché des barres de qualité spéciale produites à notre laminoir de Longueuil et percé le marché des tubes soudés par résistance électrique à notre tuberie du complexe de Montréal.
- Une réorganisation administrative visant une plus grande décentralisation des opérations et où les activités convergentes ont été regroupées; chaque unité de production dispose désormais des moyens nécessaires pour orienter ses efforts vers la rentabilité. Cette réorganisation a entraîné une réduction des effectifs cadres d'environ 20 %, soit 150 employés.
- La continuation du programme d'investissements de l'ordre de 28 M$ à l'aciérie de Contrecoeur, le coeur de l'entreprise, en vue d'améliorer la qualité de nos produits et de réduire nos coûts de production.
- Enfin, parce que le redressement d'une entreprise comme la nôtre passe avant tout par une mutation des mentalités, nous avons fait de la communication et de l'implication de nos employés notre préoccupation première.

COMPÉTITIVITÉ

Notre réflexion sur le profil de Sidbec nous a permis de constater plus que jamais que, pour maintenir notre compétitivité, il nous fallait désormais améliorer constamment notre productivité. Il s'agit dans notre esprit d'une question de volonté et d'organisation encore plus que de nouveaux moyens matériels.

Dans un marché où l'acier est devenu une denrée internationale, il s'agit plus d'adapter en permanence la production aux fluctua-

tions de la demande, de diminuer le niveau des stocks, donc les frais financiers, et de raccourcir les délais de livraison.

Pour nous à Sidbec, il s'agit d'une véritable révolution dans nos mentalités, puisque nous devons vivre au rythme de nos marchés, en ajustant la marche de nos divers centres de production à la charge commerciale.

NOS EMPLOYÉS

Nous avons décidé d'investir davantage dans nos employés, en mettant à leur portée des cours de formation adaptés à leurs besoins et à la mission de l'entreprise. Il s'agit d'un investissement intégré à la stratégie de l'entreprise et qui accompagne l'investissement matériel. Nous pensons être en mesure d'y arriver en mobilisant les efforts de chacun autour d'objectifs communs, par une concertation de tous les jours entre les travailleurs horaires et notre personnel cadre.

Nous avons fait de notre stratégie d'information et d'implication de nos employés la pierre angulaire de la nouvelle approche que nous avons adoptée.

FINANCEMENT

Au mois de novembre 1985, Sidbec-Dosco a négocié un financement d'exploitation de 125 M$ auprès d'un syndicat bancaire dirigé par la Banque Nationale du Canada.

SECTEUR MINIER

Au cours de l'année, Sidbec a refinancé à long terme, pour des montants de 25 M$, 100 M$ US et 47,5 M$ US, une partie de ses engagements financiers résultant de l'abandon des activités de Sidbec-Normines Inc.

À la suite d'une décision prise par les partenaires de Sidbec-Normines, nous avons commencé le démantèlement de la ville de Gagnon, du concentrateur du lac Jeannine et des installations du lac Fire. Les partenaires ont convenu qu'en raison des coûts extrêmement élevés greffés au maintien de ces installations, il valait mieux s'en départir. D'autres motifs, comme les risques d'endommagement à l'environnement immédiat causé par des sites abandonnés de même que les obligations qui en découlaient au niveau de la responsabilité civile ont également influencé la décision.

L'élimination des installations de Gagnon, du lac Jeannine et du lac Fire devrait être réalisée au plus tard en 1987. Au 30 juin 1985, tous les résidents avaient quitté la ville de Gagnon.

PERSPECTIVES POUR 1986

Sidbec entrevoit l'année 1986 avec beaucoup d'optimisme, puisque les premiers effets de la stratégie de redressement ont déjà commencé à se faire sentir cette année et qu'ils devraient être encore plus perceptibles l'an prochain.

L'économie devrait se maintenir à un rythme semblable à celui de 1985 et la demande de produits sidérurgiques restera à un niveau voisin de celui de cette année.

Aux États-Unis, le gouvernement américain s'est vu dans l'obligation d'imposer des contingentements des importations pour combattre le dumping étranger et permettre à son industrie sidérurgique de traverser la crise. Sidbec s'est associée aux autres aciéristes canadiens en vue de faire des représentations pour que les producteurs canadiens, qui ont toujours respecté les règles du marché dans leur commerce avec les États-Unis, ne soient pas pénalisés pour les fautes commises par les autres pays.

Dans ce contexte, il est important que le gouvernement fédéral prenne les mesures nécessaires pour que l'acier étranger qui se voit fermer l'accès au marché américain ne se dirige pas vers le Canada.

L'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu en mai 1985 et, à cette occasion, MM. J. Bernard Lavigueur et John LeBoutillier, respectivement président du Conseil par intérim et président et chef de la direction par intérim, ont été confirmés dans leurs fonctions. Deux nouveaux administrateurs ont été nommés au Conseil d'administration, soit MM. Robert Cajolet et Gaston Pothier. Nous tenons à remercier M. André Dorr, qui a siégé au Conseil au cours des deux dernières années.

Le Conseil d'administration et la haute direction tiennent également à remercier tous les employés pour l'effort constant qu'ils ont fourni au cours de l'année écoulée, particulièrement dans cette période de restructuration de l'entreprise.

Le président du Conseil d'administration,

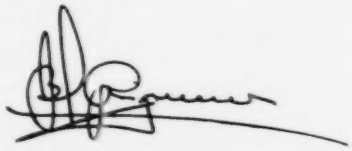

J. Bernard Lavigueur

Le président et chef de la direction,

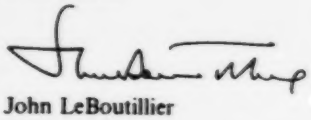

John LeBoutillier

Montréal (Québec)
Le 25 avril 1986

BILAN DE L'ANNÉE

RÉSULTATS FINANCIERS

VUE D'ENSEMBLE

La perte avant éléments extraordinaires s'élève à 15 005 000 $ pour l'année, comparativement à 98 552 000 $ en 1984. Les éléments extraordinaires amènent la perte totale à 51 087 000 $; elle était de 445 716 000 $ l'année précédente.

La perte des opérations manufacturières est de 51 666 000 $ alors qu'elle se situait à 34 825 000 $ en 1984. Ce montant inclut toutefois des pertes extraordinaires de 36 661 000 $ résultant de la radiation de certains actifs que la rationalisation des opérations a rendus inutiles. La perte avant éléments extraordinaires est donc de 15 005 000 $, soit environ la moitié de celle enregistrée l'année précédente.

Les opérations minières, abandonnées le 31 décembre 1984, ont engendré un bénéfice extraordinaire de 579 000 $ résultant essentiellement de la vente d'éléments d'actifs qui avaient été radiés à l'exercice précédent.

OPÉRATIONS MANUFACTURIÈRES

MARKETING ET VENTES

En 1985, l'économie canadienne a enregistré une troisième année consécutive de croissance et la consommation apparente de produits sidérurgiques a été elle aussi plus élevée qu'en 1984. Bénéficiant de cette conjoncture favorable, les ventes de Sidbec ont progressé de 6,7 % et les livraisons de 5,7 %.

La performance du secteur des tôles a été particulièrement bonne. Ces produits ont bénéficié du niveau soutenu d'activité des secteurs de l'économie reliés aux dépenses de consommation, notamment le secteur de l'automobile. Par ailleurs, l'augmentation de la capacité de production des tôles laminées à froid réalisée à l'été 1985 a permis d'améliorer le service à la clientèle et d'offrir des délais de livraison très concurrentiels.

Le marché canadien des tubes a connu une forte progression pour la gamme de produits dans laquelle Sidbec est active. Les producteurs étrangers ont toutefois profité en partie de cette amélioration puisqu'ils détiennent maintenant plus de 30 % du marché.

Le secteur des barres et profilés a connu une bonne performance en 1985. Alors que seul le secteur des barres avait enregistré une reprise sensible depuis la récession de 1982, l'activité accrue de la construction non-résidentielle s'est finalement fait sentir sur les livraisons de profilés et de barres d'armature.

Le marché du fil machine et de ses dérivés a été particulièrement difficile en 1985. La consommation apparente de fil machine a diminué et la proportion satisfaite par les importations a été de 24 %. Quant aux produits dérivés du fil machine, leur consommation a marqué un recul par rapport à 1984, si ce n'est pour les clous qui ont bénéficié du regain d'activité du secteur de la construction résidentielle.

PRODUCTION

Mis à part l'usine de réduction, dont la production a augmenté de 50 % par rapport à l'année précédente, tous les centres de production ont fonctionné à des niveaux d'exploitation légèrement supérieurs à ceux enregistrés en 1984. La production d'acier primaire a progressé de 6 % par rapport à 1984 pour atteindre le niveau de 1 221 000 tonnes.

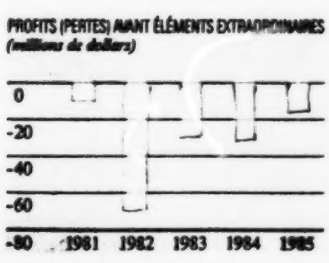

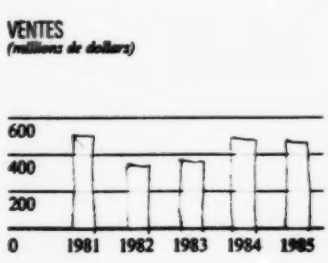

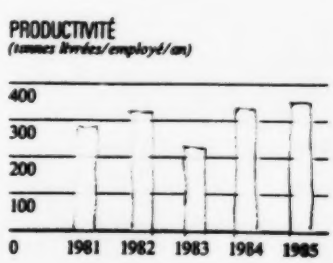

La majorité des centres de production ont dépassé les objectifs de productivité qui leur avaient été fixés. Toutefois, l'aciérie de Contrecoeur n'a pas atteint les résultats escomptés, en raison des retards qui ont affecté l'implantation de son plan de modernisation.

Une réorganisation administrative d'envergure a été entreprise au cours du deuxième semestre. Cette réorganisation avait pour but de donner aux responsables de production tous les moyens nécessaires au bon accomplissement de leur tâche. Ainsi les services d'Ingénierie, Génie industriel, Métallurgie, Achats, Comptabilité et Transport sont passés sous leur responsabilité directe. Cette décentralisation a en même temps conduit à de nombreuses éliminations de postes au niveau cadres et employés de bureau.

L'année 1985 a également vu une rationalisation de la fonction entretien visant à une meilleure utilisation des arrêts annuels d'été. Au complexe de Contrecoeur, cette opération a entraîné une réduction des coûts d'entretien de 17 %.

Consciente des exigences toujours croissantes de la clientèle, la direction a accordé une très haute priorité à la gestion de la qualité.

Des sessions d'information et de sensibilisation ont été organisées à tous les niveaux afin de faire de la qualité une dimension intégrante de la culture d'entreprise. Des séances de formation dans l'utilisation des principales techniques en la matière (contrôle statistique de fabrication) ont été entreprises. L'application de la norme Z-299 relative à la qualité est maintenant devenue un objectif pour tous les centres de production.

La rationalisation des capacités de production prévue dans le plan de redressement a été implantée en grande partie. L'aciérie de Longueuil qui n'avait pas fonctionné depuis 1982 et le module I de l'usine de réduction arrêté depuis la fin de 1984 ont été définitivement radiés du bilan. La boulonnerie de Montréal qui sera fermée au début de 1986 et la clouterie de Montréal dont la fermeture est aussi prévue en cours d'année ont également fait l'objet d'une radiation d'actifs.

INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés en cours d'année s'élèvent à 18 215 000 $. Un peu moins du tiers de ce montant a été utilisé pour la poursuite du plan de modernisation de l'aciérie de Contrecoeur. Le four C a été converti au procédé de coulée excentrique par le fond lors de l'arrêt d'été. Le projet d'augmentation du poids des coulées de billettes a été démarré et devrait être opérationnel à la fin du premier trimestre 1986. Le laminoir à froid de Contrecoeur a été l'autre grand bénéficiaire du programme annuel d'investissement puisque la capacité de la ligne de recuit a été augmentée de 45 %.

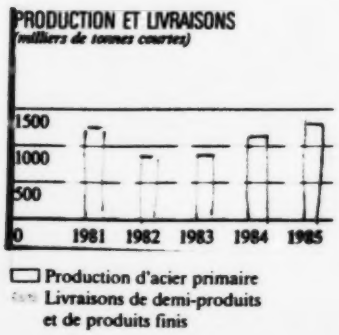

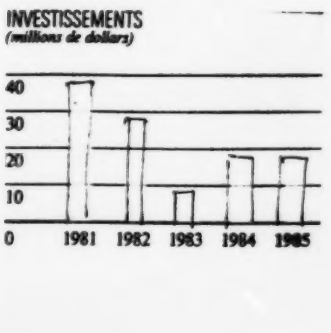

MATIÈRES PREMIÈRES ET ÉNERGIE

Au cours de l'année, Sidbec a acheté 1,3 million de tonnes de minerai de fer, une augmentation de 50 % par rapport à 1984. En contrepartie, les achats de ferrailles ont été réduits de 35 %.

La plus grande utilisation de préréduit dans le chargement des aciéries explique dans une large mesure l'augmentation de 22 % de la facture énergétique entre 1984 et 1985.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs en fin d'année étaient fort comparables à ceux de l'année précédente, la mise à pied de quelque 130 cadres et employés de bureau ayant été compensée par des augmentations d'effectifs au niveau des employés syndiqués dues à l'augmentation du niveau de production.

Un effort tout particulier a été réalisé pour que les départs impliqués par la restructuration administrative se fassent de façon aussi humaine que possible. À ce titre, l'entreprise a offert des possibilités de préretraite, versé des indemnités de cessation d'emploi et accordé une aide matérielle et financière pour les activités liées au reclassement des personnes touchées par cette mesure.

Des programmes visant à améliorer le niveau d'information, de participation et d'implication des travailleurs et à augmenter l'efficacité des gestionnaires dans leurs relations de travail ont été mis en oeuvre dans toutes les usines.

Le 15 avril 1985, Sidbec a renouvelé la convention collective qui la lie à ses employés syndiqués. La nouvelle entente couvre une période de trois ans échéant le 31 janvier 1988.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours de l'année, Sidbec-Normines Inc. a procédé au démantèlement de ses installations à la mine du lac Fire, au concentrateur du lac Jeannine et à la ville de Gagnon. Ces sites seront cédés au gouvernement du Québec le 30 juin 1986.

La compagnie demeure toutefois propriétaire des usines de bouletage et d'enrichissement de Port-Cartier qu'elle loue pour un montant nominal à La Compagnie Minière Québec Cartier.

Au cours de l'année, Sidbec-Normines Inc. a accordé son aide matérielle et financière au comité de reclassement de Gagnon mis sur pied dès octobre 1984 pour assister les personnes touchées par la fermeture dans leurs démarches de relocalisation et de recyclage.

RAPPORT DE LA DIRECTION DE SIDBEC AUX ACTIONNAIRES

Dans l'exercice de leurs responsabilités, les conseils d'administration des compagnies du groupe Sidbec ont délégué la préparation des états financiers et, le cas échéant, des états consolidés, à leurs dirigeants respectifs.

Après vérification par des firmes de comptables agréés, les états ont été soumis aux conseils intéressés qui les ont approuvés sur recommandation, dans la plupart des cas, de comités de vérification qu'ils avaient dûment constitués et mandatés.

De l'avis des soussignés, les états financiers ont été préparés consciencieusement en appliquant de façon constante et prudente les principes comptables généralement reconnus, notamment ceux énoncés aux notes qui accompagnent les états, et en utilisant toutes les informations disponibles au moment de la dernière révision.

Le vice-président,
Finances et Administration,
et trésorier,

P E Landry

Paul E. Landry

Le président et chef
de la direction,

John LeBoutillier

ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES
(milliers de tonnes courtes)

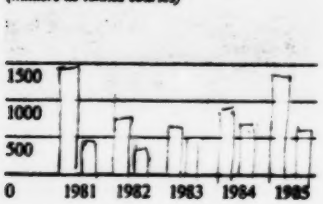

NOMBRE D'EMPLOYÉS
(au 31 décembre)

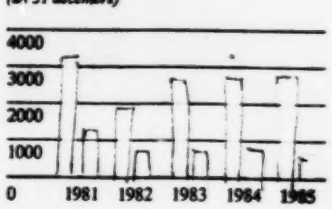

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

Rapport des vérificateurs

À l'actionnaire
Sidbec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Sidbec au 31 décembre 1985, ainsi que les états consolidés des résultats, du surplus d'apport, du déficit des secteurs d'activités continuées et abandonnées et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à la lumière des renseignements et des explications fournis et tel qu'il appert aux livres de la compagnie, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Comptables agréés

Montréal
Le 12 février 1986

BILAN CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 1985

ACTIF

(en milliers de dollars)	1985	1984
Actif à court terme		
Comptes clients	**77 556 $**	72 232 $
Stocks (note 3)	**138 799**	140 461
Frais payés d'avance	**274**	411
	216 629	213 104
Subventions à recevoir (note 4)	**27 666**	
Placement dans une société en coparticipation, à la valeur de consolidation (note 5)	**10 506**	8 487
Immobilisations (note 6)		
Coût	**509 809**	551 105
Amortissement accumulé	**247 417**	244 679
	262 392	306 426
Autres postes		
Escompte et frais d'émission sur emprunts	**1 409**	609
Perte de change non réalisée	**5 064**	
Autres, au coût	**1 123**	608
	7 596	1 217
	524 789 $	529 234 $

Au nom du Conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

PASSIF

(en milliers de dollars)	1985	1984
Passif à court terme		
Découvert et emprunts de banque (note 7)	**105 220 $**	32 947 $
Comptes fournisseurs et frais courus	**58 056**	45 046
Dû à la société en coparticipation		28 359
Versements sur le passif à long terme	**8 022**	8 316
	171 298	114 668
Dette à long terme (note 8)	**28 536**	27 336
Dette garantie par l'actionnaire (note 9)	**523 893**	620 556
Dû à l'actionnaire (note 10)	**75 224**	38 549

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE NÉGATIF

Capital-actions		
Autorisé :		
56 500 000 actions à dividende différé, d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
56 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et payé:		
56 433 435 actions à dividende différé	**564 334**	564 334
Déficit du secteur d'activités continuées	**(289 823)**	(238 157)
	274 511	326 177
Déficit du secteur d'activités abandonnées	**(548 673)**	(598 052)
	(274 162)	(271 875)
	524 789 $	529 234 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(en milliers de dollars)	1985	1984
Solde au début		51 797 $
Apport du gouvernement du Québec pour les activités minières abandonnées	48 800 $	98 000
	48 800	149 797
Virement au déficit du secteur des activités : (note 11)		
Continuées		51 797
Abandonnées	48 800	98 000
	48 800 $	149 797 $
Solde à la fin		

DÉFICIT CONSOLIDÉ DU SECTEUR D'ACTIVITÉS CONTINUÉES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Solde au début	238 157 $	255 129 $
Perte nette incluant une perte extraordinaire de 36 661 000 $ (3 869 000 $ en 1984)	51 666	34 825
	289 823	289 954
Appropriation du surplus d'apport pour la réduction du déficit (note 11)		(51 797)
Solde à la fin	289 823 $	238 157 $

DÉFICIT CONSOLIDÉ DU SECTEUR D'ACTIVITÉS ABANDONNÉES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Solde au début	598 052 $	285 161 $
Perte nette extraordinaire (bénéfice net extraordinaire)	(579)	410 891
	597 473	696 052
Appropriation du surplus d'apport pour la réduction du déficit (note 11)	(48 800)	(98 000)
Solde à la fin	548 673 $	598 052 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(en milliers de dollars)	1985	1984
Ventes	**507 748 $**	475 952 $
Dépenses		
Coût des marchandises vendues, excluant l'amortissement y afférent	**446 056**	427 466
Frais de vente et d'administration	**19 715**	21 506
Intérêts sur le passif à long terme (note 9)	**24 472**	28 211
Autres intérêts	**5 589**	2 972
Amortissement des immobilisations	**26 921**	26 753
	522 753	506 908
Perte du secteur d'activités continuées avant postes extraordinaires	**15 005**	30 956
Perte extraordinaire résultant de la radiation d'éléments d'actif qui ne sont plus requis à la suite de la rationalisation du secteur d'activités continuées	**36 661**	3 869
Perte nette du secteur d'activités continuées	**51 666**	34 825
Perte nette (bénéfice net) extraordinaire du secteur d'activités abandonnées	**(579)**	410 891
Perte nette	**51 087 $**	445 716 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE (NOTE 12)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(en milliers de dollars)	1985	1984
Exploitation		
Perte avant postes extraordinaires	(15 005) $	(30 956) $
Éléments n'affectant pas les fonds :		
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations	41	(152)
Amortissement des immobilisations	26 919	26 753
Amortissement des autres postes	90	171
Variation nette des autres éléments hors-fonds	7 125	(50 790)
	19 170	(54 974)
Perte extraordinaire	(1 381)	(3 869)
Marge d'autofinancement	17 789	(58 843)
Financement		
Emprunts à long terme	1 570	37 836
Dû à l'actionnaire	20 975	38 549
Versement sur le passif à long terme	(93 816)	(7 853)
	(71 271)	68 532
Investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(18 215)	(16 885)
Produit de la vente d'immobilisations	7	194
Variation des autres postes d'actifs	(583)	(199)
	(18 791)	(16 890)
Augmentation du découvert et emprunts de banque	72 273	7 201
Découvert et emprunts de banque au début	32 947	25 746
Découvert et emprunts de banque à la fin	105 220 $	32 947 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 1985

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La compagnie, constituée selon la Loi sur les compagnies du Québec et régie à certains égards par une loi spéciale de la province de Québec, exploite des complexes sidérurgiques.

2. ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation :
Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de toutes ses filiales.

Stocks :
Les produits en cours et les produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.
Les matières premières sont évaluées au moindre du coût, du coût de remplacement et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.
Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations :
Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Aménagement des terrains	4 %
Bâtiments	2½ % à 5 %
Matériel et outillage	4 % à 20 %
Matériel roulant	4 % à 25 %
Mobilier et agencements	10 %
Autres	5 % à 8 %

Autres postes :
L'escompte et les frais d'émission sur emprunts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auquel ils se rapportent.

Régimes de retraite :
Les frais de pension inclus dans les dépenses comprennent les contributions à la caisse de retraite et aux régimes de rente gouvernementaux pour les services présents ainsi que pour l'intérêt et l'amortissement du coût non pourvu des services passés.

Conversion des devises étrangères :
Les comptes en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle comme suit :

— Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.
— Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique.
— Les gains et les pertes résultant des fluctuations dans les taux de change sont reflétés à l'état des résultats au moment de leur réalisation, à l'exception des gains ou pertes non matérialisés relatifs à la dette à long terme qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle de la dette.

3. STOCKS

(en milliers de dollars)	1985	1984
Produits en cours et produits finis	87 096 $	89 778 $
Matières premières et fournitures	51 703	50 683
	138 799 $	140 461 $

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

La direction estime que le gouvernement du Québec a convenu de prendre à sa charge les frais financiers engagés au cours de l'exercice pour son secteur d'activités abandonnées. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a confirmé qu'il présentera au Conseil du trésor les demandes de crédits budgétaires y afférents.

Ce montant d'aide gouvernementale a été présenté en diminution des dépenses d'intérêts relatives au secteur d'activités abandonnées. Cette subvention sera versée par le gouvernement du Québec au moment où ces frais financiers seront déboursés par la compagnie.

Si le gouvernement décidait de verser un montant moindre, la réduction de la subvention serait imputée aux résultats du secteur d'activités abandonnées de l'exercice alors en cours.

5. PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ EN COPARTICIPATION

Statut et activité de la société :

La société en coparticipation, Sidbec-Normines Inc. (SNI) est constituée selon la Loi sur les compagnies du Québec. Elle regroupe comme actionnaires Sidbec (avec une participation de 50,1 %), British Steel Corporation (International) Limited (filiale à part entière de British Steel Corporation) et La Compagnie Minière Québec Cartier (CMQC).

En vertu d'un protocole d'entente daté d'octobre 1984, la société en coparticipation a cessé ses opérations minières en décembre 1984, a fermé ses installations minières et a loué ses installations de Port-Cartier à la CMQC.

États financiers :

Le bilan ainsi que l'état des résultats et déficit de la société en coparticipation pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 se résument comme suit :

BILAN

(en milliers de dollars)	Total 1985	Quote-part de la compagnie 1985
Actif		
Actif à court terme	6 644 $	3 328 $
Autres postes	19 948	9 994
	26 592 $	13 322 $
Passif et capital utilisé dans l'entreprise		
Passif à court terme	5 621 $	2 816 $
Capital utilisé dans l'entreprise	20 971	10 506
	26 592 $	13 322 $

RÉSULTATS ET DÉFICIT

Revenus		
Ventes d'éléments d'actif	5 893 $	2 952 $
Revenu d'intérêt	1 207	605
Autres	342	171
	7 442	3 728
Dépenses diverses	(92)	(46)
Subvention reçue du gouvernement du Québec	13 500	6 793
Subvention remise à La Compagnie Minière Québec Cartier	(13 500)	(6 793)
Bénéfice net	7 350	3 682
Déficit au début	(693 237)	(364 186)
Déficit à la fin	(685 887) $	(360 504) $

Engagements :

La société en coparticipation a donné à bail les installations de Port-Cartier à la CMQC pour une période de quinze ans débutant le 1er janvier 1985, au loyer annuel de 1 $ pour les cinq premières années et suivant un loyer proportionnel aux revenus de la CMQC provenant de la vente des boulettes pour le reste de la période. La CMQC pourra à sa seule discrétion mettre fin au bail après la période initiale de cinq ans et ce, en donnant un préavis de douze mois.

La société en coparticipation remettra (a) à la CMQC certains montants qu'elle recevra du gouvernement du Québec et (b) au gouvernement du Québec, à compter de l'année civile 1990, la totalité du loyer proportionnel reçu de la CMQC pour les installations de Port-Cartier et ce, jusqu'à concurrence des montants reçus en (a) plus les intérêts courus.

Les actionnaires se sont engagés à payer ou à rembourser à la société en coparticipation certains coûts résiduels et les coûts éventuels d'une fermeture permanente de l'usine de bouletage, incluant le capital et les intérêts des obligations à payer.

Immobilisations :

Au cours de l'exercice, la compagnie a presque complètement démantelé les installations à la mine du lac Fire et au lac Jeannine et ses actifs de la ville de Gagnon. Ces sites seront transférés au gouvernement du Québec en 1986.

Obligations à payer aux actionnaires :

Depuis le 1er janvier 1985, des événements de défaut, aux termes de l'acte de fiducie, sont survenus. Cependant, les détenteurs actuels des obligations ont confirmé qu'ils n'exerceront pas leurs droits relativement à ces événements de défaut.

Éventualités :

Des commerçants de la ville de Gagnon réclament de la société des sommes excédant de 1 691 000 $ les provisions comptabilisées aux livres. De l'avis de la direction de la société, les sommes déjà provisionnées sont suffisantes.

Tout montant additionnel que la société pourrait être appelée à verser en sus des provisions serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

6. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	1985		1984	
	Coût	Valeur comptable nette	Coût	Valeur comptable nette
Terrains	6 394 $	6 394 $	6 338 $	6 338 $
Aménagement des terrains	8 840	3 900	8 784	4 159
Bâtiments	100 880	48 248	107 064	56 830
Matériel et outillage	364 157	187 245	399 671	221 625
Matériel roulant	3 650	1 204	3 770	1 391
Mobilier et agencements	6 013	3 346	5 472	3 382
Autres	9 259	1 439	9 241	1 936
Construction en cours	10 616	10 616	10 765	10 765
	509 889 $	262 392 $	551 105 $	306 426 $

7. DÉCOUVERT ET EMPRUNTS DE BANQUE

Les comptes clients et les stocks sont affectés à la garantie du découvert et des emprunts de banque.

8. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	Versements exigibles à court terme	1985	1984
Compagnie :			
Emprunt de banque, garanti par une charge spécifique de premier rang sur un bâtiment, du matériel et dé l'outillage dont la valeur comptable nette s'établit à 30 205 000 $ en 1985, au taux bancaire préférentiel plus ¼ de 1 %, remboursable le 30 juin 1986		25 000 $	25 000 $
Filiale — Sidbec-Dosco Inc.:			
Débentures à fonds d'amortissement :			
6 %, série « B »			3 736
5¼ %, série « C »			2 642
			6 378
Filiale — Sidbec-Feruni Inc.:			
Obligations relatives aux biens loués, à des taux d'intérêt variant de 9,2 % à 13,2 %, remboursables par versements mensuels et échéant à différentes dates jusqu'en 1990	372 $	1 435	1 771
	372 $	26 435	33 149
Versements exigibles à court terme, déduction faite des débentures rachetées par anticipation		372	6 716
		26 063	26 433
Provision pour régimes de retraite (note 13)		2 473	903
		28 536 $	27 336 $

L'emprunt de banque de 25 000 000 $ échéant en 1986 n'a pas été présenté dans le passif à court terme parce que la compagnie ne prévoit pas le payer à même son fonds de roulement.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
1986	578 $
1987	578
1988	335
1989	335
1990	169
Total des paiements minimums exigibles	1 995
Intérêts et taxes inclus dans les paiements minimums exigibles	560
	1 435 $

9. DETTE GARANTIE PAR L'ACTIONNAIRE

(en milliers de dollars)	Versements exigibles à court terme	1985	1984
Le gouvernement du Québec a garanti le remboursement de capital et le paiement des intérêts des dettes qui suivent :			
Débentures à fonds d'amortissement détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec :			
9¼ %, série « A », échéant le 15 décembre 1990	250 $	8 250 $	8 450 $
8¾ %, série « B », échéant le 15 juin 1991	200	8 450	8 650
9 %, série « C », échéant le 1er septembre 1991	200	8 450	8 650
10¼ %, série « D », échéant le 1er octobre 1989	5 000	20 000	21 000
10¼ %, série « E », échéant le 15 mai 1995	2 000	30 000	30 000
10¾ %, série « F », échéant le 16 février 1996		30 000	30 000
Emprunt de banque à terme, au taux bancaire préférentiel jusqu'au 31 mars 1988, au taux bancaire préférentiel plus ⅛ de 1 % pour la période du 1er avril 1988 au 31 mars 1990, au taux bancaire préférentiel plus ¼ de 1 % du 1er avril 1990 au 26 mars 1993, remboursable par tranche de 20 000 000 $ le 26 mars de chacune des années jusqu'en 1993 inclusivement		160 000	180 000
Emprunt de banque sur crédit rotatif, au taux bancaire préférentiel			110 000
Emprunt de banque, au taux d'intérêt moyen sur le marché interbancaire de Londres plus ¼ de 1 % (147 500 000 $ US)			194 906
Emprunt de banque, au taux bancaire préférentiel			30 500
Débentures sans intérêt, d'une valeur nominale de 187 265 000 $ (134 000 000 $ US), échéant le 15 mai 1988, à la valeur escomptée au taux de 11,08 %		147 027	
Obligations à escompte :			
Au taux d'intérêt de 7,6 %, échéant le 1er novembre 1995, d'une valeur nominale de 118 088 000 $ (84 500 000 $ US), à la valeur escomptée au taux de 11,042 %		94 334	
Au taux d'intérêt de 8,82 %, échéant le 30 août 1997, d'une valeur nominale de 29 411 765 $, à la valeur escomptée au taux de 11,15 %		25 032	
	7 650 $	531 543	622 156
Versements exigibles à court terme, déduction faite des débentures rachetées par anticipation		7 650	1 600
		523 893 $	620 556 $

Les versements exigibles sur les emprunts de banque n'ont pas été présentés dans le passif à court terme parce que la compagnie ne prévoit pas rembourser ces emprunts à même le fonds de roulement.

Les versements sur les débentures à fonds d'amortissement au cours des cinq prochains exercices, d'après les échéances et les exigences des fonds d'amortissement, s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
1986	7 650 $
1987	8 750
1988	8 750
1989	9 250
1990	9 250

Au cours de l'exercice, la dépense d'intérêts du secteur des activités abandonnées sur le passif à long terme a été réduite d'une subvention encaissée de 22 563 000 $ (20 798 000 $ en 1984) et d'une subvention à recevoir de 27 666 000 $ (aucune en 1984) du ministère de l'Industrie et du Commerce du gouvernement du Québec pour compenser tous les frais d'intérêts engagés par la compagnie pour financer ce secteur.

10. DÛ À L'ACTIONNAIRE

(en milliers de dollars)	1985	1984
Dû à l'actionnaire, au taux bancaire préférentiel, remboursable en quatre versements respectifs de 10 893 000 $ le 29 mars 1986, de 25 968 000 $ le 7 juin 1986, de 6 029 000 $ le 19 octobre 1986 et de 16 634 000 $ le 29 mars 1987	59 524 $	38 549 $
Dû à l'actionnaire, sans intérêt, remboursable le 31 mars 1986	15 700	
	75 224 $	38 549 $

Les versements exigibles à court terme n'ont pas été présentés dans le passif à court terme parce que la compagnie ne prévoit pas les payer à même le fonds de roulement.

11. VIREMENT DU SURPLUS D'APPORT AU DÉFICIT

À la suite de résolutions des administrateurs, ratifiées par l'actionnaire, le déficit du secteur d'activités abandonnées a été réduit en 1984 de 98 000 000 $ et au cours de l'exercice de 48 800 000 $ et celui du secteur d'activités continuées de 51 797 000 $ en 1984 par l'appropriation du surplus d'apport.

12. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

L'état de l'évolution de la situation financière comprend les éléments de variation du secteur d'activités continuées et exclut par conséquent les éléments de variation du secteur d'activités abandonnées qui se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	1985	1984
Exploitation		
Bénéfice (perte) extraordinaire de l'exploitation du secteur d'activités abandonnées	(3 103) $	(67 596) $
Éléments n'affectant pas les fonds :		
Amortissement des immobilisations	2	9
Amortissement des autres postes	100	121
Participation dans les bénéfices nets (pertes nettes) de la société en coparticipation	(3 682)	19 934
Variation nette des autres éléments hors-fonds	(9 178)	30 515
Marge d'autofinancement	(15 361)	(17 017)
Financement		
Subventions à recevoir	(27 666)	
Emprunts à long terme	266 393	197 570
Dû à l'actionnaire	15 700	
Versement sur le passif à long terme	(263 560)	(20 000)
Surplus d'apport	48 800	98 000
Variation des autres postes	(5 986)	
	33 681	275 570
Investissement		
Placements dans une société en coparticipation	(17 820)	(258 553)
Augmentation (diminution) des liquidités		

13. ENGAGEMENTS

Les engagements de la compagnie et de ses filiales à l'égard de projets de construction et d'acquisitions de matériel et d'outillage s'élèvent approximativement à 26 000 000 $.

Les filiales en propriété exclusive pourvoient à différents régimes de retraite pour leurs employés. Des études d'actuaires-conseils démontrent que les engagements relatifs aux bénéfices des employés pour services passés excèdent le montant inscrit au passif du bilan d'environ 17 200 000 $ pour les bénéfices existant au 31 décembre 1985. Ces excédents sont amortis sur une période de cinq à quinze ans.

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice et notamment la présentation de toutes les opérations provenant d'activités abandonnées à titre de perte extraordinaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SIDBEC ET SIDBEC-DOSCO INC.

Charles E. Beaulieu
Sous-ministre,
Ministère de l'Industrie et du Commerce,
Gouvernement du Québec

Robert Cajolet[2]
Président,
Totec Inc.

Robert Després[1 2]
Président du conseil d'administration,
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée

Achille Houde[3]
Président-directeur général,
Construction Napoléon Brochu Ltée

Michel Labonté[1 4]
Directeur,
Planification et Commercialisation de la technologie,
Hydro-Québec

Pierre Laferrière[1 2]
Laferrière et Associés Inc.

Guy Laflamme[2]
Président,
Les Industries de la Rive Sud Ltée

J. Bernard Lavigueur[1 2 3 4]
Président du Conseil d'administration,
Sidbec et Sidbec-Dosco Inc.

John LeBoutillier[1 2 3 4]
Président et chef de la direction,
Sidbec et Sidbec-Dosco Inc.

Raymond R. Pinard[1 3]
Vice-président directeur et chef des exploitations,
Domtar Inc.

Gaston Pothier[4]
Président,
Scies à Chaîne Laviolette Inc.

John Hugh Stevens
Président du conseil,
Les Câbles Canada Limitée

André Thibaudeau[3]
Professeur titulaire,
École des Hautes Études Commerciales

[1] Membre du comité exécutif et de planification
[2] Membre du comité de vérification
[3] Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
[4] Membre du comité des régimes de retraite

DIRECTION DE SIDBEC

J. Bernard Lavigueur
Président du Conseil d'administration

John LeBoutillier
Président et chef de la direction

Paul E. Landry
Vice-président, Finances et Administration, et trésorier

Pierre Lacroix
Secrétaire et conseiller juridique

DIRECTION DE SIDBEC-DOSCO INC.

J. Bernard Lavigueur
Président du Conseil d'administration

John LeBoutillier
Président et chef de la direction

Pierre Gosselin
Vice-président, Production

Georges H. Laferrière
Vice-président, Approvisionnement et Ingénierie

Paul E. Landry
Vice-président, Finances et Administration, et trésorier

J.-Pierre Picard
Vice-président, Marketing et Ventes

Serge Wagner
Vice-président, Ressources humaines

Pierre Lacroix
Secrétaire et conseiller juridique

DIRECTION DE SIDBEC-NORMINES INC.

John LeBoutillier
Président du Conseil et président

Norman B. Preece
Vice-président du Conseil, Président de Stanton Pipes Limited

Pierre Dozois
Secrétaire

Paul E. Landry
Trésorier

Jacques LaRoche
Directeur général